

# ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

## Conseil d'établissement du 17 mars 2010

<b>1. Présences et vérification du quorum (art. 61)</b>	<b>Sont présents :</b> Jocelyne A. Bordage, représentante du comité de l'EHDAA Pascal Dehoux, parent Isabelle Guibord, personnel de soutien Anne Joanisse, parent Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Renée-Anne Ouellet, parent Marcel Pépin, parent Pierre Pharand, parent Céline C.-Renaud, directrice  <b>Sont absents :</b> Dominique Charest, personnel enseignant Hélène Gauthier, personnel de soutien Jessica Nadeau, personnel enseignant  Le quorum est atteint à 18h15.
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ. 09-10-28</b>	<b>CONSIDÉRANT</b> que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres; <b>EN CONSÉQUENCE</b> sur proposition de Renée-Anne Ouellet, il est résolu à l'unanimité; <b>D'ADOPTER</b> l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 17 mars 2010 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco ;  En y apportant les modifications suivantes :  Ajout de deux points soient : 11.a Barrage routier avec les chevaliers de Colomb 11.b ouverture service de garde rentrée 2010
<b>3. Adoption du procès-verbal du 08/02/10 (art.69) CÉ. 09-10-29</b>	Sur la proposition Anne Joanisse, le procès-verbal de la réunion du 08 février 2010 est adopté.  <b>Résolution adoptée à l'unanimité</b>
<b>4. Suivi au procès-verbal</b>	<i>Point 11. : Suite à l'arrêt du processus pour le changement de vocation de l'école, le C.E. n'a pas eu à prendre position ni à rédiger un mémoire.</i>  <i>Point 13. : Un montant de 4265 \$ a été ramassé à la dictée PGL et la moitié de cette somme a été donnée pour Haïti.</i>

5. Questions du public	<i>Aucun public</i>
6. Courrier reçu	<i>Aucun courrier reçu</i>
7. Horaire du préscolaire 2010-11 CÉ 09-10-30	<p><b>CONSIDÉRANT</b> la demande des enseignantes du préscolaire,  <b>CONSIDÉRANT</b> la disponibilité des éducatrices au service de garde,  <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Isabelle Guibord  <b>D’APPROUVER</b> l’horaire du préscolaire tel que déposé en annexe I.</p>
8. Règle de fonctionnement du service de garde CÉ 09-10-31	<p><b>CONSIDÉRANT</b> les règles de fonctionnement du service de garde,  <b>CONSIDÉRANT</b> qu’il n’y a aucun changement au document,  <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Pierre Pharand  <b>DE</b> reconduire les règles de fonctionnement pour 2010-2011.</p>
9. Sortie des classe de 3e année CE 09-10- 32	<p><b>CONSIDÉRANT</b> la planification des activités,  <b>CONSIDÉRANT</b> la demande des enseignantes,  <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Pascal Dehoux  <b>D’ADOPTER</b> la sortie des classes de 3e année pour le visionnement d’un film.</p>
10. Suivi budgétaire (art. 90-93)	<p><b>CONSIDÉRANT</b> la planification budgétaire présentée à l’automne 2009,  <b>CONSIDÉRANT</b> l’augmentation des revenus de location,  <b>CONSIDÉRANT</b> la consultation auprès des enseignants,  <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Anne Joannis  <b>D’ADOPTER</b> les modifications au budget de location du gymnase. Voir annexe 2.</p>
11. Sous Comité cour d’école  11. a Barrage routier avec les Chevaliers de colomb	<p>Une première réunion aura lieu à la fin du mois ou au début du mois prochain. Un plan de la cour d’école devra être fourni au sous comité</p> <p>Une lettre sera envoyée par l’intermédiaire des enfants pour encourager les parents à participer aux barrages routiers qui se tiendront le samedi 10 avril pour les Chevaliers de Colomb. Une somme de 50 \$ sera remise à l’école pour chaque parent participant bénévolement pour une période de trois heures environ, les parents effectuant toute la journée auront le dîner offert. L’argent ramassé sera utilisé pour la cour d’école.</p>

<b>11.b Ouverture du Service de garde à la rentrée 2010</b>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> le début de l'école le mercredi premier septembre</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Pascal Dehoux</p> <p><b>D'ADOPTER</b> l'ouverture du service de garde le lundi précédent soit le 30 août 2010</p>
<b>12. Parole au président et représentant du comité de parents</b>	<p>Encore bravo à toutes et tous pour le beau travail effectué face au changement de vocation de l'école.</p> <p>Rappel de la formation du 27 mars pour les parents du C.E.</p> <p>Envoi électronique prochainement de deux rapports sur les récentes réunions du comité de parents</p>
<b>13. Parole aux commissaires</b>	<p>Commissaires absents</p>
<b>14. Parole aux membres du personnel</b>	<p>Bosco académie est en route avec les auditions, beaucoup de participants comme à chaque année.</p> <p>Distribution via Monsieur Mogé d'un document syndical (lettre d'appui) provenant des enseignantes absentes exceptionnellement au C.E.</p> <p>Un souper au doré est prévu prochainement par les Chevaliers de Colomb du Quartier, des billets seront en vente bientôt.</p>
<b>15. Parole au représentant du comité EHDAA</b>	<p>Dépôt du document : Pour une école adaptée aux enfants qui ont des besoins particuliers.</p> <p>Mise en contexte devant les commissaires que le comité semble à caractère informatif plutôt que consultatif.</p>
<b>16. Date de la prochaine séance</b>	<p>Le 28 avril 2010, à 18h00.</p>
<b>17. Levée de la séance CÉ. 09-10-33</b>	<p>À 20h20, la levée de l'assemblée est proposée par Isabelle Guibord</p> <p><b>Résolution adoptée à l'unanimité.</b></p> <p>Le président Marcel Pépin</p> <p>La directrice Céline C. Renaud</p> <p>Notes prises par Jean-Marc Mogé</p>

